



Myriam Pedroni-Pradegan, membre du comité CIV - Céline De Raemy, lauréate du Prix CIV 2025 - Benjamin Roduit, Président CIV

#Travail #Histoires #Etudes

Une diplômée de la HES-SO Valais récompensée pour un projet d'avenir en matière d'énergie locale



Méлина Neuhaus

Fondatrice de l'agence Maneki Sàrl

[+ SUIVRE](#)

📅 27.06.2025 | ⌚ 6 min

Céline de Raemy, diplômée 2024 d'un Bachelor of Science HES-SO en Économie d'entreprise – Business Management, avec une spécialisation en Energy

Management, a remporté le Prix CIV 2025 décerné par Chambre Immobilière Valais pour son travail de Bachelor consacré à l'étude de la faisabilité d'une communauté d'électricité locale dans la commune de Saint-Martin (VS). Une récompense qui met en lumière la pertinence de la recherche appliquée dans les hautes écoles suisses et l'engagement croissant des jeunes générations dans la transition énergétique.

Un sujet à fort impact, au cœur des enjeux d'aujourd'hui

Réalisé dans le cadre de son travail de fin d'études, le projet de Céline de Raemy s'inscrit dans le programme CEVALER, qui vise à renforcer l'autonomie énergétique des communes suisses. Son étude économique portait sur la création d'une communauté d'électricité locale (CEL) à Saint-Martin, village de montagne du Valais. L'objectif était d'évaluer la faisabilité d'un système de production et d'autoconsommation locale d'énergie renouvelable, en lien avec la nouvelle loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité, votée par le peuple suisse en juin 2024.

Pour Céline, l'intérêt pour les questions environnementales a toujours été présent mais plutôt sous l'angle de la biodiversité, du climat ou de la fonte des glaciers. Ce n'est que lors de son choix d'option à la HES-SO Valais que l'énergie est venue s'imposer comme un thème central.

«Je ne m'étais jamais vraiment penchée sur la question de l'énergie avant de suivre l'option Energy Management, et je ne pensais pas que cela m'intéresserait autant. Ça a été une véritable découverte.»

Elle précise également avoir choisi cette voie car c'était la seule à proposer une approche critique de l'économie classique enseignée durant la formation. « J'avais besoin d'un autre regard, de remettre en question ce qui nous était transmis au vu de l'urgence climatique. »

Une recherche concrète née d'un mandat local

Le sujet de ce travail lui a été proposé par le professeur Stéphane Genoud, responsable de l'option Energy Management à la HES-SO Valais, qui avait déjà approché la commune de Saint-Martin, dont les autorités s'interrogeaient sur les possibilités concrètes de créer une

communauté d'électricité locale. En effet en 2024, l'administration communale, qui a changé en début d'année 2025, était très motivée à réaliser des projets liés aux énergies renouvelables et à la transition énergétique de la commune.

L'étude s'est déroulée sur cinq mois, entre février et juillet 2024. Elle a mobilisé des données récoltées auprès de divers acteurs locaux, à savoir le personnel communal, le triage forestier, le gestionnaire du réseau, et leur traitement via des outils spécialisés, dont le logiciel Robotron E-Predict.

«Le traitement des données et leur interprétation ont représenté un vrai défi, car cela relevait davantage de compétences d'ingénierie. J'ai dû apprendre de nombreuses notions techniques pour mener à bien cette partie.»

Parmi les résultats notables de l'étude : la faisabilité de la CEL est confirmée, notamment en période estivale où l'excédent d'électricité pourrait être réinjecté dans le réseau. En hiver, la commune ne pourrait pas atteindre l'autarcie totale, mais ses besoins externes resteraient limités. En résumé, l'étude conclut à une opportunité économiquement viable dans les conditions où elle a été réalisée, c'est-à-dire avec les subventions cantonales et fédérales disponibles en 2024, avec, de plus, des avantages environnementaux significatifs.

Un prix qui valorise la recherche appliquée

Le *Prix CIV*, remis chaque année par Chambre Immobilière Valais, distingue des projets en lien avec la propriété foncière, l'habitat, l'énergie ou les territoires. Pour Benjamin Roudit, président de la CIV, le travail de Céline s'est distingué à plusieurs titres : *« Mme de Raemy présente de manière concrète le potentiel de mise en œuvre des CEL dans une commune de montagne. Ces regroupements sont au cœur de la stratégie énergétique suisse et représentent une réponse réaliste aux défis de la production et de la consommation locales. »*

Le jury s'est basé sur plusieurs critères : la qualité de l'analyse, l'innovation, la faisabilité technique et économique, ainsi que la prise en compte du développement durable dans ses dimensions économique, sociale et environnementale. *« Il s'agit aussi, pour nous, d'encourager les jeunes en formation à croire en leurs compétences et au potentiel de la recherche appliquée »*, souligne Benjamin Roudit. La collaboration avec les écoles HES, et en particulier avec la HES-SO Valais et le professeur Genoud, s'inscrit dans cette volonté d'accompagner et de valoriser des projets porteurs de solutions concrètes.

Un tremplin pour la suite

Pour Céline de Raemy, cette distinction représente une reconnaissance forte : *« Ce prix montre que mon travail a du sens, qu'il répond à des préoccupations actuelles et concrètes. J'espère sincèrement qu'il encouragera Saint-Martin à aller plus loin dans cette démarche, et qu'il pourra inspirer d'autres communes. »*

Depuis l'automne 2024, elle poursuit son parcours académique à l'Université de Genève, en suivant un Master en Sciences de l'environnement, avec une spécialisation en *Impacts climatiques*. Elle entend continuer à s'investir activement dans la transition écologique, au service des territoires et des politiques publiques durables.